PETITION

NOUS SOUHAITONS ÊTRE D'AVANTAGE ASSOCIE AUX DECISIONS D'ORGANISATIONS DE NOS METIERS DANS LES MDD TECHNIQUES.

- interdiction de bénéficier du bois d'élagage.
- Interdiction de bénéficier du prêt du petit outillage.
- Interdiction de bénéficier des restes souillés (graviers) issus du nettoyage des dépôts.
- Interdiction d'afficher dans le vestiaires des hommes les calendriers de notre choix.
- Interdiction d'utiliser des stylos présentant une publicité liée à un éventuel prestataire de service de la collectivité.
- Interdiction de porter des casquettes pour les mêmes raisons citées précédemment.
- Interdiction d'effectuer un achat de la vis courante en tenue de travail sur son trajet domicile/travail.
- Interdiction de porter un short long pendant les périodes de grande chaleur.
- Interdiction de se rendre aux heures mensuelles d'information pendant les heures de travail avec les véhicules de service.
- Iniquité dans l'application des horaires en cas de canicule.
- Suppression du panier repas en cas de restauration sur le chantier avec des repas confectionnés par l'agent lui-même.
- Suppression du 2ème véhicule mis à la disposition des agents en astreinte hivernale.
- Incertitude sur le remplacement des postes vacants.

Nous souhaitons de la part de la collectivité que soit instauré un dialogue, de la pédagogie, de la concertation et non une avalanche de restrictions alors que l'immense majorité d'entre nous est très impliquée et très attachée à la réalisation d'un service public de qualité.

Nom	Service	Signature